

Présents : Katia HARDOUIN, Richard MONTEWIS, ~~Virginie SIEG~~, Loïc JARROSSAY, Stéphanie SIMON, Jean-Luc HUVELINE, ~~Sandy GROLIER LAMET~~, Ghislaine RULLIER, Pascal MAZÉ, ~~Jacqueline PAULMÉRY~~, Dominique ROUSSEAU, Vincent LELOUP, Frédéric MICHIELS, Isabelle CECCHINI, ~~Gaël GUÉDÈS~~, Stéphane LHONOREY, Maud RULLIER, Guillaume TRICOT, Marie BAROUX, Emmanuelle BESNARD, Bérénice GAZON, Clémence TAUREAU, Romain EVRARD.

Absents excusés : Virginie SIEG (pouvoir à Richard MONTEWIS), Sandy GROLIER LAMET (pouvoir à Dominique ROUSSEAU) et Gaël GUÉDÈS (pouvoir à Pascal MAZÉ).

Absents : Jacqueline PAULMÉRY

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Stéphanie SIMON

Était également présente : Isabelle DURAND, Directrice Générale des Services.

Ordre du jour indiqué dans la convocation en date du 29 juin 2026

I -	Désignation d'un secrétaire de séance	2
II -	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2026	2
III -	Finances : Décision modificative des budgets.....	2
1.	Décision modificative n°2 du budget de la commune	2
2.	Décision modificative n°1 du budget Houssay.....	2
IV -	Houssay : convention d'autorisation de baignade sur le plan d'eau	3
V -	Affaires scolaires : tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027	3
VI -	Délégation du conseil municipal à Mme le Maire en matière de convention.....	4
VII -	Présentation des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal	4
VIII -	Divers	5
1.	Plan Communal de Sauvegarde	5
2.	Canicule	5
3.	Festivité du 13/07	6
4.	Date Election Présidentielle	6
5.	Date des congés des membres du bureau	6

I - Désignation d'un secrétaire de séance

Délibération 2026/07/01 :

Madame le Maire expose à l'Assemblée,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix « pour » décide de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Stéphanie SIMON pour remplir cette fonction.

II - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2026

Délibération 2026/07/02 :

Le procès-verbal de la séance Conseil municipal du 16 juin 2026 a été établi et validé par la secrétaire de séance puis transmis aux membres du conseil municipal pour approbation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix « pour » approuve le procès-verbal du 16 juin 2026.

III - Finances : Décision modificative des budgets

1. Décision modificative n°2 du budget de la commune

Délibération 2026/07/03 :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif voté le 05/03/2026,

Vu la décision modificative n°1 du 16/06/2026,

Mme le Maire expose à l'Assemblée, qu'il est proposé une décision modificative du budget communal, correspondant à un mouvement de crédits portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement. La décision modificative permet de répondre à des besoins nouveaux, ou à des dépenses supplémentaires, ou bien des ressources nouvelles non prévus au budget primitif.

La décision modificative est présentée ci-dessous en détail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix « pour », adopte la décision modificative n°2 du budget de la commune comme indiqué ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	COMPTE	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
011 – Charges à caractère général	615232 - Entretien et réparation sur réseaux	-3 000,00 €	
023 – Vlr à la section d'investissement			3 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	COMPTE	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
021 – Vlr de la section de fonctionnement			3 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Install. Générales agencements, aménagement des constructions		3 000,00 €

Dépenses : brise soleil pour le restaurant scolaire et achat éclairage Led école élémentaire.

2. Décision modificative n°1 du budget Houssay

Délibération 2026/07/04 :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif voté le 05/03/2026,

Mme le Maire expose à l'Assemblée, qu'il est proposé une décision modificative du budget du Houssay, correspondant à un mouvement de crédits portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement. La décision modificative permet de répondre à des besoins nouveaux, ou à des dépenses supplémentaires, ou bien des ressources nouvelles non prévus au budget primitif. La décision modificative est présentée ci-dessous en détail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix « pour », adopte la décision modificative n°1 du budget du Houssay comme indiqué ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	COMPTE	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
011 – Charges à caractère général	615221 - Entretien et réparation sur bâtiments publics	-24 800,00 €	
67 - Charges spécifiques	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs		4 800,00 €
023 – Vir à la section d'investissement			20 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	COMPTE	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
021 – Vir de la section de fonctionnement			20 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	212 - Aménagement de terrain		10 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immos corporelles		10 000,00 €

Titre annulé : une régularisation demandée par la trésorerie

Dépenses investissement : travaux sur puisards salles Pironi et Senna, et une réserve si besoin pour achat en urgence pour le camping ou les salles.

IV - Houssay : convention d'autorisation de baignade sur le plan d'eau

Délibération 2026/07/05 :

Madame le Maire passe la parole à Richard MONTEWIS, adjoint au Domaine du Houssay.

Sur le plan d'eau du Domaine du Houssay réservé à la baignade, la commune a des demandes d'associations pour utiliser le plan d'eau pour des entraînements sportifs.

Afin de sécuriser les usages, il est proposé la signature d'une convention d'utilisation du plan d'eau avec les associations qui en feraient la demande et dont l'objet est en lien avec la natation et le sport aquatique.

L'utilisation du plan d'eau est accordée de juin à octobre sur des créneaux définis dans la convention, la présence de personnes diplômées est nécessaire pour assurer la sécurité des membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix « pour », mandate Mme le Maire pour signer la convention présentée en annexe avec les associations qui répondent aux critères imposés par la collectivité.

V - Affaires scolaires : tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027

Délibération 2026/07/06 :

Mme le Maire passe la parole à Dominique ROUSSEAU, Conseiller délégué aux affaires scolaires.

La commission affaires scolaires réunie le 19/05/2026 propose les tarifs suivants à compter de septembre 2026 pour l'année scolaire 2026/2027,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour adopte les tarifs proposés ci-dessous pour l'année scolaire 2026/2027.

ACCUEIL du matin et du soir	Année scolaire 2026/2027
Matin 7h30-8h30	1.60 €
Soir 16h10-17h20	1.60 €
Soir 17h20-18h30	1.85 €
Dépassement par tranche de 15 min au-delà de 18h30	2.10 €

ACCUEIL du mercredi	Année scolaire 2026/2027
7h30-8h30	1.70 €
8h30-12h00	6.20 €
12h00-13h30 (repas fourni par la famille, y compris pour les enfants allergiques)	1.10 €
13h30-17h30	6.70 €
17h30-18h30	1.70 €
Dépassement par tranche de 15 min au-delà de 18h30	2.20 €

Restauration scolaire/ prix du repas	Année scolaire 2026/2027
Tous les enfants à l'exception des enfants allergiques.	4.20 €
Les enfants allergiques qui sont dans l'obligation de fournir une panier repas	1.10 €
Repas non réservé	6.30 €
Personne extérieure à la collectivité	7.70 €
Repas enseignants *	5.50 €
Repas agents communaux (avantage en nature) *	5.50 €

*mise à jour du tarif au 01/01/2027 sur la base URSSAF

VI - Délégation du conseil municipal à Mme le Maire en matière de convention

reporté

VII - Présentation des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal

Déclaration d'Intention d'Aliéner

N° DIA	Adresse du terrain	Références cadastrales	Superficie	Exercé	
				Oui	Non
26 00012	828 route de la Vaudelle	ZE 106	2 403 m²		X
26 00013	5 place du 8 mai 1945	AB 449	57 m²		X
		AB 452	165 m²		
		AB 482	20 m²		
		AB 484	13 m²		
		AB 500	3 m²		
		AB 502	17 m²		
		AB 504	5 m²		

Affaires Générales

Date de l'acte	Délégation	Objet	Montant
09/04/2026	8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	arrêté concession columbarium 15 ans	250,00 €
27/05/2026	8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	arrêté concession columbarium 30 ans	500,00 €
24/06/2026	8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	arrêté concession columbarium 15 ans	250,00 €

VIII - Divers

1. Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est actuellement mis à jour.

Le PCS contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

L'organigramme de crise doit être complété avec le plus de précision possible. Il est demandé aux élus de s'inscrire dans la cellule qui lui convient le mieux.

ORGANIGRAMME DE CRISE

Décisionnelle
Directeur des opérations de secours (DOS)
Katia HARDOUIN
Richard MONTEWIS

Poste de commandement Communal (PCC)
Mairie ou Médiathèque

Décisionnelle
Responsables des actions communales (RAC)
Isabelle DURAND
Bertrand RICHARD

Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle
Cellule Secrétariat Transmission et Accueil	Cellule Logistique	Cellule Population	Cellule communication et relations publiques	Cellule Base de Loisirs
- Main courante - Standard - Accueil mairie	- Identification et mise en œuvre des moyens nécessaires - Interventions techniques - Organisation physique des évacuations, confinement	- Suivi des populations vulnérables (CCAS) - Gestion des centres d'accueils - Ravitaillement et logement d'urgence	- Externe (population...) - Interne (agents et élus)	- Identification et mise en œuvre des moyens nécessaires - Organisation physique des évacuations
Elus Stéphanie SIMON (T) Ghislaine RULLIER (S) Marie BAROUX Maud RULLIER	Elus Loïc JARROSSAY (T) Dominique ROUSSEAU (S) Frédéric MICHIELS Guillaume TRICOT Vincent LELOUP	Elus Virginie SIEG (T) Jean-Luc HUVELINE (S) Isabelle CECCHINI Bérénice GAZON Emmanuelle BESNARD	Elus Sandy GROlier LAMET (T) Stéphane LHONOREY (S) Clémence TAUREAU	Elus Richard MONTEWIS (T) Pascal MAZÉ (S) Romain EVRARD
Agents Paméla (T) Nathalie (S)	Agents Philippe (T) Frédéric (S) Nicolas P (S)	Agents Sara (T) Céline M (S)	Agents Mélody Majide	Agents Mathieu Marion

2. Canicule

Ecole maternelle et élémentaire :

2 ventilateurs par classe

1 brumisateur dans chaque cour

1 ventilateur dans les halls
Pose de couverture de survie sur les fenêtres côté Sud
Petits brumisateurs manuels distribués pour temps scolaire et périscolaire

Regroupement de l'accueil périscolaire à certains moments dans la salle climatisée de maternelle

Restaurant scolaire
Ventilateurs dans la salle de restauration et cuisine
Pose d'une toile d'ombrage extérieur côté salle restauration adulte
Commande passée pour la pose de brise soleil et d'un store

Service administratif
Télétravail partiel pour les agents qui peuvent télétravailler

Service espaces verts : horaires décalés 6h00-14h00
Service bâtiments et Houssay : horaires normaux avec aménagement des missions
Service d'entretien des bâtiments : horaires décalés 5h30-8h30 au lieu de 16h00-19h00

Certaines réunions ont été reportées.

En cours demande de devis pour climatiser les écoles et autres bâtiments communaux.

3. Festivité du 13/07

En raison d'un fort risque d'incendie avec les périodes de canicule successive, Mme le Maire demande aux élus de statuer sur le maintien ou non du tir du feu d'artifice du 13 juillet.

A l'unanimité, les élus décident d'annuler le feu d'artifice du 13/07 et de proposer son report le 24 octobre prochain lors de la manifestation « octobre rose ».

4. Date Election Présidentielle

18/04 et 02/05/2027

Merci aux élus de noter dès à présent ces dates pour assurer les fonctions d'assesseurs dans les bureaux de vote.

5. Date des congés des membres du bureau

	Juillet	Août	septembre
Katia	31/07	01 au 23	18-21
Richard	10-26		06-13
Virginie	04-12		
Loïc	10-17		
Stéphanie	18-31	01-09	
Jean-Luc		15-30	
Sandy	26-31	01-16	

Séance levée à 21h55

Stéphanie SIMON
Secrétaire de séance

Katia HARDOUIN,
Maire de SPAY